

Lubrifiants semi-synthèse pour moteurs 2 temps de tronçonneuses, de motoculteurs, de tondeuses.

## PERFORMANCES

**Normes :**

API : TC+ en dilution 2%

## AVANTAGES

PROFIL HI-TECH 2T contient des esters visqueux en remplacement des bases pétrolières épaisses généralement utilisées.

Ces esters visqueux donnent de meilleures propriétés lubrifiantes ce qui permet d'éviter les risques de serrage, ils ne forment pas de dépôts de carbone en brûlant ce qui assure une grande propreté des gorges du piston, des segments et de lumières d'échappement.

## UTILISATIONS

L'huile PROFIL HI-TECH 2T est une huile semi-synthétique pour utilisation dans les moteurs 2 temps de tronçonneuse, de motoculteurs, de tondeuses, etc....

Elle contient du solvant pour permettre son utilisation en graissage séparé et pour faciliter son mélange dans l'essence.

Elle est réservée à un usage professionnel.

En cas de mélange, dosage de 2% selon les recommandations des constructeurs.

Carburant	Dosage à 2% (50:1)
1 Litre	20 ml
2 Litres	40ml
5 Litres	100 ml
10 Litres	200 ml

Caractéristiques	Méthodes	Unités	Valeurs
Couleur	Visuel	-	Bleu
Masse volumique à 15°C	NF T 60-101	Kg/m <sup>3</sup>	890
Viscosité cinématique à 40°C	NF T 60-100	Mm <sup>2</sup> /s	64
Viscosité cinématique à 100°C	NF T 60-100	Mm <sup>2</sup> /s	10.5
Indice de viscosité	NF T 60-136	-	>110
Point d'éclair VO	NF T 60-118	°C	148
Point d'écoulement	NF T 60-105	°C	-18

*Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.*

Ref. documentaire : II-51-C-1507  
Date d'édition : 26/07/2016

Fiche technique